

CONVOCATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le

Lundi 06 février 2023 à 18h30

A l'école maternelle PICASSO, 9 rue Clémenceau, « Salle d'évolution », située au rez-de-jardin (accessible depuis la rue du Moulin)

La séance sera diffusée en direct sur le Facebook de la Ville. Un lien sera également disponible sur le site internet de la Ville de Sierentz (www.sierentz.fr)

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte rendu de la séance du 16 janvier 2023
- 2. Affaires financières
 - 2.1 Affectation de dépenses
 - 2.2 Débat d'orientation budgétaire
 - 2.3 Mise à disposition de la salle AGORA à l'Ecole de Stetten
 - 2.4 Mise à disposition de la salle AGORA à l'Association André SEVIN
 - 2.5 Remplacement de la chaudière du presbytère Demande de subvention
 - 2.6 Fixation de tarifs badges alarme anti-intrusion au Complexe sportif
- 3. Communications informations
 - 3.1 Compétences déléguées
 - 3.2 Divers-Décisions

Sierentz, le 31 janvier 2023

Le Maire,
Pascal TURRI